



Communiqué de presse

Paris, le 12 décembre 2016

Le groupe Crédit Agricole apporte son soutien à l'acquisition par Amundi de Pioneer Investments, filiale de gestion d'actifs d'UniCredit

Amundi a annoncé aujourd'hui la signature d'un accord liant en vue de l'acquisition de Pioneer Investments, la filiale de gestion d'actifs d'UniCredit, pour un prix d'achat en numéraire de 3 545 millions d'euros. Pioneer Investments, société de gestion d'actifs (222¹ milliards d'euros d'encours sous gestion) basée à Milan, est un acteur de classe mondiale doté d'une expertise produits de premier plan et de compétences reconnues dans les gestions multi-actifs et action Europe, Amérique et monde.

Pour le groupe Crédit Agricole, cette opération est conforme aux objectifs du Plan à Moyen Terme Ambition Stratégique 2020 qui prévoit :

1. Le renforcement des activités de gestion d'actifs s'inscrivant dans le business model d'Amundi ;
2. L'accélération de la croissance organique de ces activités par des acquisitions ciblées, en conformité avec les critères d'acquisition d'Amundi ;
3. Une présence accrue en Italie, deuxième marché domestique du Groupe.

Pour Amundi, l'acquisition de Pioneer a trois objectifs principaux:

1. Conforter son statut de leader européen de la gestion d'actifs et se positionner en leader mondial en devenant le 8^{ème} acteur par montant d'actifs sous gestion ;
2. Renforcer la plateforme industrielle d'Amundi tout en améliorant ses capacités de distribution et son offre produit ;
3. Créer de la valeur pour ses actionnaires par la réalisation du fort potentiel de synergies de la transaction, conformément aux annonces faites lors de son introduction en bourse de déployer son capital excédentaire avec discipline et de réaliser des acquisitions selon des critères stricts : un retour sur investissement d'au moins 10% à horizon trois ans et un effet relatif sur le bénéfice par action.

Le groupe Crédit Agricole garantira la bonne fin de l'augmentation de capital de 1,4 milliard d'euros, avec droit préférentiel de souscription, qui sera lancée par Amundi dans le courant du premier semestre 2017. Le groupe Crédit Agricole souscrira à l'offre pour maintenir son actionnariat post transaction au-delà d'un seuil de 66,7%. Le montant restant sera financé par 1,5 milliard d'euros de capital excédentaire et 0,6 milliard d'euros de dettes de premier rang et de dettes subordonnées. La transaction, qui a reçu le soutien des conseils d'administration d'Amundi et d'UniCredit, sera réalisée sous réserve des conditions usuelles de clôture et d'approbations réglementaires. L'opération devrait être finalisée d'ici la fin du premier semestre de 2017.

L'acquisition de Pioneer devrait avoir un effet relatif supérieur à 5%² sur le bénéfice par action de Crédit Agricole S.A., en tenant compte des synergies attendues en année pleine et hors coûts de restructuration. L'impact de la transaction sur le ratio CET1 sans mesures transitoires de Crédit Agricole

¹ Chiffres au 30 septembre 2016 excluant les actifs sous gestion pour la Pologne.

² Relation calculée sur la base du BPA 2017 estimé en prenant en compte l'intégralité de l'effet des synergies en année pleine hors ajustements liés à l'amortissement des actifs intangibles et des coûts d'intégration. Le BPA 2017 de Crédit Agricole SA est, quant à lui, calculé à partir du consensus collecté par la société de 3 047 m€, montant qui est ajusté des coupons des instruments AT1 qui représentent 465 m€.

S.A. est estimé à (55)-(85) pdb³ en fonction des termes finaux du financement de la transaction. La politique de dividendes de Crédit Agricole S.A. restera inchangée.

Dominique Lefebvre, Président du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A. : « *L'acquisition de Pioneer par Amundi s'inscrit parfaitement dans le Plan à Moyen Terme Ambition Stratégique 2020 de Crédit Agricole.* »

Philippe Brassac, Directeur Général de Crédit Agricole S.A. : « *Tout en confirmant nos objectifs de croissance organique et de maîtrise des coûts, le Crédit Agricole est fier d'apporter son soutien financier à cette opération qui permet à Amundi de confirmer sa position de leader dans un marché en consolidation.* »

À propos du Groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 140 000 collaborateurs et 31 150 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 52 millions de clients, 8,8 millions de sociétaires et 1 million d'actionnaires individuels.

À propos d'Amundi

Coté en bourse depuis novembre 2015, Amundi est le premier gestionnaire d'actifs européen en termes d'actifs sous gestion avec 1 054 milliards d'euros gérés dans le monde. Basé à Paris, Amundi compte actuellement six « hubs » de gestion situés dans les principaux centres financiers et est le partenaire de confiance de 100 millions de clients de détail, 1 000 clients institutionnels et compte 1 000 distributeurs dans plus de 30 pays. Amundi conçoit des produits innovants et des solutions performantes pour tous les types de clients en fonction de leurs besoins et leur profil de risque.

À propos de Pioneer

Pioneer est une société de gestion d'actifs globale de premier plan avec une présence dans 27 pays en 2015 et une équipe expérimentée d'environ 1 900 employés, dont plus de 340 professionnels de la gestion d'actifs. Pioneer est connu mondialement comme l'un des acteurs majeurs dans le domaine des titres à revenu fixe et offre des compétences reconnues sur la gestion multi-actifs et action Europe, Amérique et monde. Pioneer gère 222⁴ milliards d'euros d'actifs au 30 septembre 2016, répartis également entre de la distribution dans les réseaux de la banque UniCredit (5 350 agences à travers l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et l'Europe Centrale) et les intermédiaires et clients institutionnels à travers le monde. En 2015, Pioneer a réalisé un chiffre d'affaires net de 875 millions⁵ d'euros et un résultat net de 227 millions⁵ d'euros.

Contacts Presse Crédit Agricole

Charlotte de Chavagnac 01 57 72 11 17 - charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Alexandre Barat 01 57 43 23 07 31 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur www.credit-agricole.com - espace Actu/Presse

https://twitter.com/Credit_Agricole

³ Fourchette correspondant à une participation du Groupe Crédit Agricole dans l'augmentation de capital d'Amundi qui se traduirait par un actionariat post transaction entre 66,7% et 75,6%. Pour le Groupe Crédit Agricole, l'impact est estimé à (30)-(50) pbs pour des hypothèses comparables.

⁴ Chiffres au 30 septembre 2016 excluant les actifs sous gestion pour la Pologne.

⁵ Chiffres normalisés et excluant la Pologne.